

QUE DE NIEU ?

QUOI DE NEUF ?

Petit périodique d'infos municipales.

N°2

AOUT 2020



Vie associative: Cette situation d'épidémie étant toujours d'actualité malgré les beaux jours, les festivités pour cette saison estivale s'annonçaient compromis! C'était sans compter sur le tissu associatif fort de notre commune et sa capacité d'adaptation en proposant des distractions tout en respectant les mesures actuelles en vigueur. Suite à la réunion qui s'est déroulée le 10/07 en mairie un programme a été établi. À l'occasion de la fête du lac, impossible à mettre en place dans son format habituel, le traditionnel tournoi du 14/07 a bien eu lieu sous l'impulsion du club de foot. Dans l'attente du passage du Tour de France, le 11/08 ce sont les filles qui seront à l'honneur puisqu'une réception sera organisée pour accueillir l'association « donnons des elles au vélo » qui traverse notre village ce jour-là. Merci de venir les encourager! Les Pétanqueurs, eux, se verront proposer deux concours de pétanque au terrain de boules les 15 et 22/08 respectivement organisés par le foyer des jeunes et l'amicale des sapeurs-pompiers. Cette saison au caractère insolite nous a encouragés à proposer des activités nouvelles qui s'installeront, nous l'espérons dans le temps. Un programme intitulé « les Jeudis ciné » est créé cette année avec 3 dates. Le 30/07 – 06 et 20/08. Une programmation sur écran géant d'un genre différent chaque jeudi, pour tous publics, permettra à tous, entre amis ou en famille, de passer un moment agréable au grand air et au bord du lac! À noter qu'une buvette sera tenue chaque jeudi une fois par l'Association des Parents d'élèves, le SAF et les pompiers. Par ailleurs, un ventrigrisse (glissade sur bêche silo humide) organisé par le Foyer des Jeunes verra le jour le 29/08. Cette activité va ravir les plus jeunes comme les plus grands, atterrissage dans le lac garantie ! Rappelons aussi que le 1^{er}/08, les amis de l'église de Saint-Pardoux ont organisées la fête de la Saint-Anne suppléant la Tour animation, association en sommeil cet été! Les concernant, dans les prochains mois, nous aurons à cœur de remonter cette équipe de façon durable, il en va de la vitalité de notre village de La Tour et de son attractivité! Toutes les bonnes volontés seront alors les bienvenues.

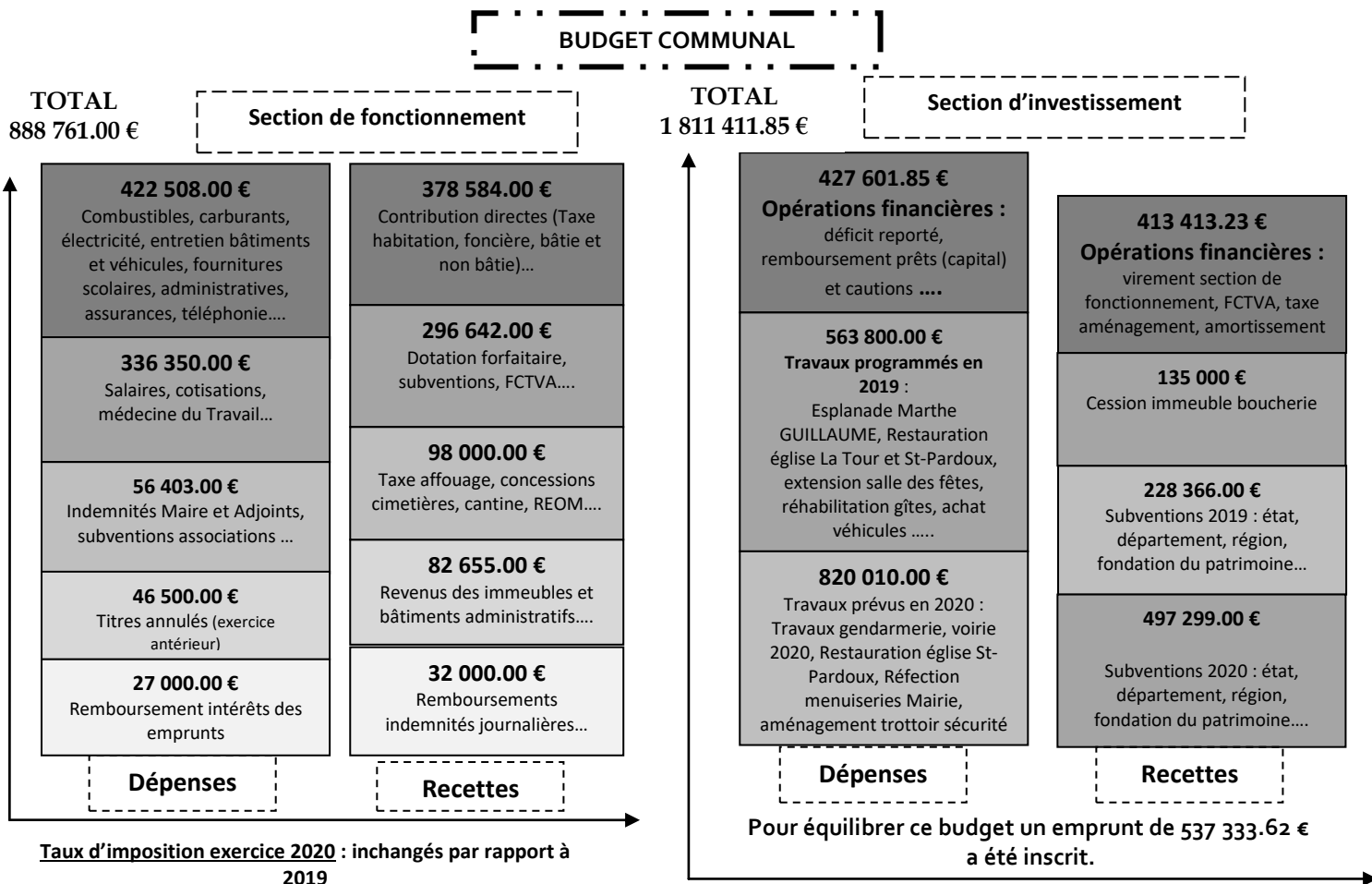
Tout en travaillant activement à la présentation du budget et du programme d'investissement 2020 avant le 31 Juillet, le conseil municipal a du faire preuve de réactivité pour préparer au mieux la saison touristique estivale et l'adapter aux contraintes sanitaires en vigueur.

C'est avec le souci constant d'avancer collectivement et d'évoluer dans l'intérêt général que nous avons essayé de répondre à chaque problème et aux attentes de chacun.

En plus des incidents et des imprévus (dégât des eaux salle des fêtes ...) ou des dégradations volontaires (2 plaintes en cours), l'entretien général de la commune demande des efforts permanents. Dans la vie municipale, chacun dans son domaine peut apporter un plus à la collectivité avec ses compétences, ses connaissances, son indépendance et sa liberté d'expression.

Même s'il reste toujours à faire, soyons conscients qu'avec un peu de bonne volonté et de compréhension, on arrive à améliorer et à valoriser notre cadre de vie !

Dans cet esprit, nous remercions toutes celles et tout ceux qui s'impliquent au quotidien dans ce « vivre ensemble ».



Taux d'imposition exercice 2020 : inchangés par rapport à 2019

- Taxe d'habitation : 12.45 %
- Taxe foncière bâtie : 19.18 %
- Taxe foncière non bâtie : 68.45 %

Le Conseil Municipal pense qu'un prêt de 150 000.00 € peut être envisagé pour réaliser une partie des travaux cette année

❖ Plan Local d'Urbanisme :

Suite à l'avis défavorable donné par le commissaire enquêteur pour cause de procédure non conforme et de défaut d'information, nous devons retravailler le dossier PLU. Une première réunion avec le cabinet DERLICH a permis d'établir un planning et une méthode de travail. Pour cela nous avons proposé la création d'un comité consultatif pour l'élaboration du PLU, composé de 15 personnes représentatives de la population Touraise : Yannick TOURNADRE (Maire) - Patrick MEYNIE (1^{er} adjoint) - Alain CONSTANTIN (conseiller municipal) - Marine OGHEARD (conseillère Municipale) - Nathalie RAGU (secteur touristique – camping de la Vallée) - Antoine TEILLOT (Agriculteur) - Cyril BERRUE (commerçant) - Raymond AMBLARD (Résidence secondaire) - Pierre BOYER (retraité) - Gérard ROUX (habitant de Saint-Pardoux) - Monique TEILLOT (Habitante de La Tour) - René JAL et Christiane GAYDIER (habitants hameaux) - Jean-Pierre ANDRAUD (ancien élu) - Marc MARION (propriétaire forestier)

❖ Affaires scolaires et organisation de la rentrée :

Restauration scolaire :

A compter du 1er septembre 2020, les enfants seront accueillis dans la salle de restaurant de l'ancien Hôtel-Restaurant La Terrasse « Rue Moulin Darrot », une convention d'occupation sera signée avec la propriétaire. Les repas chauds (entrée + plat principal) seront effectués par la Boucherie Charcuterie CHABORY, et les desserts seront confectionnés par Aux Fromages d'Auvergne, BH Alimentation et la Boulangerie- Pâtisserie CHALAPHY). Dans ce cadre, une charte locale a été validée et signée.

❖ Passage du Tour de France du 11 septembre 2020

Programme des animations :

Le tour à la Tour, tel est le slogan qui sera inscrit grandeur nature sur le terrain de football et qui devrait être visible à TV à l'occasion de ce tour de France 2020 de passage chez nous le 11 septembre! Cette course qui traversera notre village à l'occasion de l'étape Châtel-Guyon Puy Mary est un événement mondial et nous souhaitons l'accueillir comme il se doit... Pour cela, différentes animations sont prévues. Écran géant, dégustation de pompes, initiation biathlon avec stand de tirs proposé par le club l'étoile des montagnes et repas spécial Tour au restaurant « le petit écureuil » seront ainsi proposés sur le site de la stèle dans l'attente du passage des coureurs. La Stèle et son col comptant d'ailleurs pour le classement par points du meilleur grimpeur de la compétition! Aussi, un dessin grandeur nature devrait être déployé. En parallèle à cela, nous aurons l'honneur de recevoir le Relais Etape officielle de l'organisation qui siègera toute la journée à proximité du plan d'eau. Avec l'office de tourisme Auvergne VolcanSancy, nous en profiterons alors pour mettre en avant nos produits locaux et les différents atouts de notre belle région.

École :

A Compter du 1er septembre 2020, un nouvel agent Mme Peggy COURAUD sera attirée à l'École. Elle sera notamment en charge des Temps d'Activités Périscolaires qui seront construits autour de quatre grands thèmes : Civisme, Culture, Santé et Sport.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Attention, les routes qui desservent la commune seront fermées à la circulation de 11h30 à 15h30. La seule possibilité d'accéder au site de la stèle sera de passer par Chastreix puis de stationner à Chambourget. Nous appelons à la vigilance et au sens de la responsabilité de chacun d'entre vous afin que l'épreuve se déroule sans incident. Ainsi prenez soin de ne pas vous approcher ni des coureurs ni de l'ensemble des véhicules de l'organisation. Surveillez vos enfants et veillez à tenir vos animaux à l'écart. C'est une véritable fête, ne la gâchons pas !

❖ FOCUS

❖ Les contraintes liées au Tour de France le 11 septembre



Nouvellement installée sur la commune, Peggy COURAUD, 43 ans, titulaire d'un BEP sanitaire et sociale et du CAP Petit enfance, forte d'une expérience auprès des enfants (assistante maternelle, crèche, école, centre de loisirs...), a été recrutée par la commune à compter du 1er septembre pour une durée de 1 an sur la base de 26h40 hebdomadaires annualisées.

Elle assurera exclusivement les services liés à l'école : garderie, service de la cantine, TAP, entretien.

Elle souhaite mettre toutes ses compétences et qualités au service de l'école et des enfants.

Il est rappelé qu'à l'occasion du passage du Tour de France:

- toute circulation de véhicules à moteur sera interdite sur le parcours empruntant les routes départementales RD47, RD 203 et 203b, RD 645 entre Bagnols et la Bourboule via la Stèle de 11h30 à 15h30. Par arrêté Préfectoral, ces routes seront fermées.
- les chemins communaux, lieu dits et rues qui sont desservis par les routes départementales RD47, RD 203 et 203b, RD 645 sur l'axe Bagnols/La Bourboule via La Stèle seront fermés et inaccessibles durant cette même période par arrêté municipal.
- le stationnement bilatéral dans le bourg sera strictement interdit, seul le stationnement organisé sur les places de parking prévu à cet effet sera autorisé.
- des espaces de stationnement réservés aux services de secours seront matérialisés au Foirail et à La stèle.
- les livraisons, les accès aux établissements publics, les accès aux établissements scolaires et aux Etablissements recevant du Public du bourg ne seront pas autorisés en véhicules.
- le parking situé à proximité du complexe sportif sera réservé à l'organisateur et aux VIP dans le cadre de l'accueil du "relais-étape".
- le parking situé sous l'hôtel du Lac sera condamné pour la mise en place et le montage du village "relais-étape".
- les chiens et animaux de compagnies devront être tenus en laisse, leur divagation est interdite par arrêté municipal.
- le site de la stèle sera accessible via Chastreix et le parking de Chambourget, un itinéraire piéton sera mis en place entre Chambourget et La Stèle.

Les services de gendarmerie seront chargés de faire respecter ces règles indispensables au bon déroulement et à la sécurité de l'épreuve.

Merci pour votre compréhension.